



EMMANUEL MACRON
MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU
NUMÉRIQUE

AXELLE LEMAIRE
SECRETARE D'ÉTAT AU NUMÉRIQUE
AUPRES DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE,
DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 29 Octobre 2014
N° 144

Le Gouvernement prend note de la décision de l'Autorité de la concurrence autorisant sous conditions le rachat de SFR par Numericable

Le Gouvernement est attaché au développement du secteur des télécommunications, à sa capacité à innover et investir pour améliorer l'offre de services faite aux entreprises comme aux consommateurs. Ces services constituent le fondement de la numérisation de la société et de l'économie et représentent un élément important de notre attractivité. Pour ce faire, la France doit disposer d'opérateurs capables de répondre à une demande croissante de connectivité.

Dans ce contexte, Emmanuel MACRON, ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, et Axelle LEMAIRE, secrétaire d'Etat au numérique, ont pris note de la décision de l'Autorité de la concurrence autorisant le rachat de SFR par Numericable.

Les Ministres soulignent que la constitution du nouveau groupe, qui occupera une place de premier rang sur le marché français des communications électroniques, devra accompagner la dynamique d'investissement initiée par le secteur pour la modernisation de ses infrastructures et le passage au très haut débit.

A cet égard, si les Ministres accueillent favorablement les différentes conditions dont est assortie la décision de l'Autorité de la concurrence, ils rappellent également leur attachement à ce que l'opérateur s'inscrive bien dans les règles spécifiques encadrant ce secteur régulé et s'investisse pleinement dans la dynamique initiée par le plan France Très Haut Débit pour la couverture en très haut débit du territoire et le déploiement de nouveaux réseaux de fibre optique jusqu'à l'abonné (FttH), conformément à l'objectif fixé par le Président de la République.



Les Ministres seront par ailleurs particulièrement vigilants à ce que les engagements pris par les actionnaires du nouveau groupe, notamment en matière sociale, soient respectés.

Contacts presse :

Cabinet d'Emmanuel MACRON : 01 53 18 45 13

Cabinet d'Axelle LEMAIRE : 01 53 18 44 50